## Le Brevet du Cycliste ®





Le Brevet du Cycliste® offre aux jeunes la perspective de devenir acteurs de leur mobilité. Encadrés par leurs enseignants et/ou les formateurs de Pro Velo, les élèves de 5e (et 6e) primaire apprennent, dans leur environnement immédiat (proche de leur école), les bases de la conduite à vélo en sécurité et en autonomie.

« Cela permet d'apprendre aux enfants des règles importantes à respecter pour être en sécurité. C'est une bonne initiative de Pro Velo. Que cela continue !!!

Jonathan D., Maître en EP, Mons

Ce projet s'adresse aux élèves à partir de 10 ans.

En général, c'est à cet âge que les enfants développent les aptitudes physiques, motrices, perceptives, spatiales et psychologiques leur permettant de gérer des situations complexes, de se situer clairement dans l'espace, d'avoir l'endurance nécessaire, de se dépasser... En outre, ils commencent un nouveau cycle (5-6) et pourront exploiter ces nouvelles aptitudes en 6e et conserver ces nouvelles habitudes de déplacement à l'école secondaire.

Dès la 4e année, l'organisation de formations en site protégé permet toutefois de préparer les élèves au Brevet et d'identifier les débutants de la classe. Tandis qu'en 6e, différents types d'activités peuvent être menées avec les classes formées : voyage à vélo, rangs accompagnés vers la piscine, journées de sortie...

## Notre méthodologie

Le Brevet du Cycliste® est un processus pédagogique qui mêle l'apprentissage de multiples compétences tant à l'école qu'en dehors.

En matière d'apprentissage, le Brevet se déroule en 4 étapes. Les deux premières étapes sont consacrées à la maîtrise du vélo en site protégé (trajectoire, lever de bras, regard...) et au code de la route, bons comportements et infrastructures spécifiques aux cyclistes. Ensuite, vient l'étape des exercices en circulation et la découverte d'un parcours autour de l'école comprenant différentes difficultés (rond-point, tourner à gauche, sens unique limité...). A la fin de ce parcours (3 journées complètes de formation), les élèves passent leur brevet : ils partent individuellement faire le tour du parcours et sont évalués par des examinateurs à chaque carrefour. Sur la base de l'évaluation globale de leur parcours, ils réussissent ou non leur brevet.